



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Raumentwicklung ARE
Office fédéral du développement territorial ARE
Ufficio federale dello sviluppo territoriale ARE
Uffizi federal da svilup dal territori ARE

Evaluation de la durabilité (EDD) de projets dans les cantons et les communes Exemples

- | | | |
|----------|---|--------------|
| 1 | Transformation et réhabilitation d'une ancienne école (ville de Vevey)
Grille de lecture pour l'analyse de projets et préavis/rapport-préavis | p. 2 |
| 2 | Construction d'un four crématoire (ville de Fribourg)
Aequo 3D | p. 4 |
| 3 | Renaturation d'un cours d'eau (commune de Dompierre FR)
Aequo 3D | p. 6 |
| 4 | Planification urbaine du quartier de Galgenbuck (ville de Baden, AG)
– Check-list «Interessenabwägung Nachhaltigkeit» (pesée des intérêts:
pour la durabilité) | p. 8 |
| 5 | Valorisation des déchets organiques (canton de Bâle-Campagne)
Boussole du développement durable | p. 10 |

1 Transformation et réhabilitation d'une ancienne école (ville de Vevey)

Grille de lecture pour l'analyse de projets et préavis/rapport-préavis

Type de projet	Demande de crédit pour la transformation et la réhabilitation d'une ancienne école
Outil	Grille de lecture pour l'analyse de projets et préavis/rapport-préavis (grille de questionnement)
Description du projet	<p>Demande de crédit de fr. 3'980'000.--. pour la transformation et la réhabilitation de l'ancienne école catholique de la Part-Dieu, comprenant 10 salles de classes primaires, une salle des maîtres, un appartement pour le concierge et les vestiaires et douches de la salle de gymnastique.</p> <p>Le complexe scolaire a été réalisé en 1965 selon les exigences de l'époque, en mettant l'accent sur une réalisation rapide et des coûts de construction bas plutôt que sur la qualité technique. Seuls des travaux d'entretien ont été effectués depuis. Le complexe s'est fortement dégradé et n'offre plus des conditions de travail satisfaisantes pour les élèves et les enseignants. Il est notamment gros consommateur d'énergie.</p> <p>Le projet prévoit une réhabilitation et une transformation complète avec la cible Minergie pour les aspects énergétiques</p>
Finalité	Amélioration de projet et aide à la décision
Déroulement	<p>Mandat : En mars 1999, la Municipalité a pris la décision d'adopter la grille d'analyse DD pour les préavis soumis au Conseil communal.</p> <p>Initiation : La grille a été élaborée en 1998 par un groupe de travail ad hoc, en lien avec l'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville.</p> <p>Acte évaluatif : L'évaluation a été faite au cours d'une séance d'environ 1 heure, par le responsable du projet (service de l'Architecture) avec le conseil du délégué à l'Agenda 21. Les réponses sont rédigées directement sur ordinateur dans le canevas Word fourni.</p> <p>Décision : L'analyse a permis de mettre en évidence que les enjeux essentiels du développement durable avaient été pris en compte de manière fondée, et justifient le coût du projet vis-à-vis du législatif communal.</p>
Résultats	<p>Effets positifs du projet:</p> <p><i>En matière environnementale</i> : nette amélioration en matière d'efficacité énergétique (isolation, chaudière à bois, 1^{er} label Minergie pour une école, panneaux solaires pour l'appartement du concierge), choix des matériaux et tri des déchets de chantier.</p> <p><i>En matière d'économie</i> : investissement pour le secteur économique de la construction, cahier des charges intégrant les aspects environnementaux et sociaux.</p> <p><i>En matière sociale</i> : implication des personnes concernées par le projet (corps enseignant, administration scolaire, concierge), création de 30 emplois d'une année pour la construction, meilleure qualité de vie pour les élèves et enseignants.</p> <p>Effets négatifs du projet: l'analyse n'a pas permis de mettre en évidence des effets négatifs déterminants.</p>
Communication	Les réponses aux questions de la grille sont intégrées telles quelles dans le rapport préavis à destination du Conseil communal (législatif).

Facteurs de réussite	La grille est simple à utiliser, les services concernés peuvent y recourir de manière indépendante, elle ne présente aucune difficulté technique (document Word). Les cadres et conseillers communaux peuvent poser des questions spécifiques. Par son côté simple et interactif, l'utilisation de la grille a un effet didactique. Du fait que le résultat est transmis au Conseil communal, l'administration exerce un auto-contrôle efficace dans son usage. Par ailleurs, les conseillers communaux peuvent amender le projet s'ils ne le trouvent pas assez en phase avec les objectifs de la grille
Difficultés	En raison de sa forme ouverte, on peut trouver des astuces pour éviter les questions gênantes. La grille est peu contraignante et par conséquent manipulable. Elle est parfois ressentie comme un travail supplémentaire (lourdeur). L'impact sur les projets est difficilement mesurable.
Appréciation générale	La grille permet davantage le développement d'une « culture » du développement durable au sein de l'administration qu'un controlling strict. Les responsables de projet doivent mobiliser d'autres ressources pour rendre leur projet durable, la grille permet d'en souligner le rôle.
Réalisation	2002, Ville de Vevey, chef de service et délégué à l'Agenda 21
Ressources	2 heures pour la séance d'analyse et la rédaction des réponses
Contact	Michel Bloch, Délégué à l'Agenda 21 de la ville de Vevey, www.vevey.ch/agenda21
Documents annexes	Préavis N°11/2002 au Conseil communal, incluant la réponse à la grille d'analyse

2 Construction d'un four crématoire (ville de Fribourg)

Aequo 3D

Type de projet	Droit de superficie pour la construction d'un four crématoire
Outil	Aequo 3D (grille d'analyse et d'appréciation semi-quantitative)
Description du projet	<p>Octroi d'un droit de superficie pour la construction d'un four crématoire au cimetière de Saint-Léonard (par la ville de Fribourg à la société privée <i>Pompes Funèbres P. Murith SA</i>).</p> <p>Jusqu'alors les corps des défunts étaient transportés au four crématoire de Neuchâtel, un déplacement mobilisant des ressources logistiques importantes et imposant un éloignement aux familles des défunts.</p> <p>L'évaluation de la durabilité (EDD) a porté sur l'attribution du droit de superficie pour la construction du nouveau crématoire.</p> <p>L'EDD fait partie intégrante du message présenté par le Conseil communal (exécutif) au Conseil général (législatif). Elle a permis de comparer la situation actuelle avec l'issue du projet et d'évaluer les enjeux environnementaux des deux solutions (dépenses en énergie, pollution).</p>
Finalité	Amélioration de projet
Déroulement	<p>Mandat : En 2007, le Conseil général de la ville de Fribourg (législatif) a exigé que tous les projets faisant l'objet d'un message de la part de l'exécutif au législatif soient soumis à une évaluation de la durabilité.</p> <p>Initiation : Le service responsable du projet s'associe les services d'un mandataire externe (mandataires pour l'Agenda 21 de la Ville).</p> <p>Acte évaluatif : L'analyse au moyen de l'outil Aequo 3D a été effectuée directement sur le tableur Excel projeté sur un écran, par l'architecte-chef de projet, l'architecte de la Ville, un représentant du service du cadastre et deux experts externes. La séance a duré environ deux heures.</p> <p>Décision : Le message du Conseil communal a été approuvé au Conseil général. Le Conseil communal a attribué le droit de superficie et le préfet a délivré le permis de construire. La construction du bâtiment a démarré en 2009 sur le site de Saint-Léonard.</p>
Résultats	<p>Effets positifs du projet :</p> <p><i>En matière sociale</i> : plus de proximité pour les familles qu'avec la solution neuchâteloise.</p> <p><i>En matière d'environnement</i>: moins de transport.</p> <p>Effets négatifs du projet :</p> <p><i>En matière d'environnement</i> : la consommation d'énergie supplémentaire liée à la nouvelle installation, ainsi que la consommation de surfaces proches de l'état naturel.</p> <p>L'analyse a de plus mis en exergue quelques questions fondamentales: ne serait-il pas plus intéressant d'investir dans des véhicules plus économes en énergie pour continuer à transporter les corps au crématoire de Neuchâtel ?</p>
Communication	Les résultats sous forme de la grille Excel ont été annexés au message pour le Conseil général, en montrant les aspects du projet positifs, négatifs et les questions en suspens.

Facteurs de réussite	D'un point de vue technique, l'utilisation de la grille n'a pas posé de problème.
Difficultés	<p>La composition du groupe d'analyse, soit l'auteur du projet, un représentant de l'administration et des experts externes «neutres», a permis une discussion fructueuse et a donné de la crédibilité à l'évaluation. Il était difficile de savoir quelle possibilité existait de remettre en question les options prises, c'est-à-dire de débattre du bien-fondé du projet et par exemple de ne pas construire de four crématoire, et continuer à transporter les corps à l'installation de Neuchâtel.</p> <p>Les évaluateurs ont également eu des difficultés à déterminer les impacts environnementaux d'un four crématoire pour faire la comparaison avec la situation actuelle (émissions des véhicules transportant les corps à Neuchâtel).</p> <p>Cela soulève la question des limites du système.</p>
Appréciation générale	Comme il était su dès le début que le projet serait soumis à une EDD, les questions (surtout environnementales) ont été intégrées dans la planification. Ceci concerne surtout l'enjeu majeur, le choix du four crématoire.
Réalisation	2008, Ville de Fribourg & espAce21 (mandataires)
Ressources	2 heures de séance pour l'analyse
Contact	Yvan Jelk, Service du cadastre, Ville de Fribourg Jean-Claude Verdon et Isabelle Baeriswyl (www.urbasol.ch ; www.frinat.ch)
Documents annexes	Grille Excel remplie

3 Renaturation d'un cours d'eau (commune de Dompierre FR) – Aequo 3D

Type de projet	Projet de revitalisation d'un cours d'eau (Arbogne)
Outil	Aequo 3D (grille d'analyse et d'appréciation semi-quantitative)
Description du projet	<p>L'insuffisance du gabarit du cours d'eau de l'Arbogne ainsi que l'instabilité de ses berges étaient responsables de débordements récurrents qui causaient des dommages aux cultures voisines. La réalisation de mesures de compensation écologique liées à une route nationale a permis des travaux de revitalisation du cours d'eau traversant la commune de Dompierre, et de protection contre les crues.</p> <p>Le projet de revitalisation nécessitait des travaux lourds, avait des objectifs en matière de biodiversité, et devait être valorisé socialement pour le bien-être de la population. Il s'inscrivait donc bien dans une optique de développement durable.</p>
Finalité	Amélioration de projet et aide à la décision
Déroulement	<p>Mandat : En 2007, un groupe d'habitants liés à l'Agenda 21 de la commune a fait la proposition à l'exécutif d'évaluer le projet de revitalisation de l'Arbogne selon le développement durable afin de pouvoir, au vu de son ampleur, vérifier et améliorer le projet. Le Conseil communal (exécutif) a accepté l'initiative.</p> <p>Initiation : Le Conseil communal a convoqué les parties concernées à une séance d'évaluation: trois personnes parmi les initiateurs, expérimentés en matière d'évaluation de la durabilité, un représentant des agriculteurs et l'ingénieur du service des routes responsable. Un membre du Conseil communal participait également.</p> <p>Acte évaluatif : L'analyse au moyen de Aequo 3D a duré une heure et demie. De plus, le groupe des initiateurs a évalué par la suite le projet de manière plus détaillée avec l'outil Winwin22.</p> <p>Décision : Les résultats de l'évaluation avec Aequo 3D ont été transmis oralement à la municipalité tandis qu'un bref rapport écrit présentait des recommandations. Les autorités en ont pris acte et ont adapté en conséquence le cahier des charges destiné aux entreprises mandatées pour la réalisation du projet. La modification majeure portait sur les principes d'évacuation des matériaux à excaver.</p>
Résultats	<p>Effets positifs du projet: Le projet contribue à la diminution des risques naturels et augmente la biodiversité. Les abords du cours d'eau pourront servir à des usages sociaux (détente, etc.).</p> <p>Une gestion différenciée des matériaux excavés a permis de diminuer le nombre de transports. Une partie des matériaux triés a pu être déposée sur les terres agricoles voisines.</p> <p>Le fait que le projet s'inscrive dans un programme d'Agenda 21 a certainement permis de trouver des aides financières importantes dans le cadre des compensations autoroutières de l'A1.</p> <p>Effets négatifs du projet: la perte de terrain agricole et les nuisances durant la phase de chantier.</p>
Communication	Les résultats de l'évaluation avec Aequo 3D ont été transmis oralement au Conseil communal.

Facteurs de réussite	L'analyse avec un outil simple a permis de se rendre compte rapidement de l'essentiel. L'évaluation a pu se faire avant tout grâce à la volonté d'un groupe d'habitants intéressés au développement durable.
Difficultés	Il a fallu faire face à une certaine réticence de l'ingénieur du service des routes que la municipalité a dû convoquer expressément. L'ingénieur craignait en effet que, le sujet étant sensible et des oppositions possibles, il y ait un risque de débusquer de nouveaux problèmes. Cette façon de faire n'est pas entrée dans les habitudes.
Appréciation générale	L'évaluation a permis de penser à des mesures pour minimiser l'impact des transports et des nuisances liées (critères d'attribution: filtres à particules et nombre de km parcourus), pour renforcer l'aspect social (lieu de détente, ballade), et pour privilégier des espèces végétales régionales (y compris des arbres fruitiers, à vocation « sociale »). Elle a concrètement permis de préciser les cahiers des charges des mandataires.
Réalisation	2007, commune de Dompierre
Ressources	Une heure trente de séance plus deux heures pour le rapport
Contact	Commune de Dompierre ou Jean-Claude Verdon (urbasol.ch)
Documents annexes	Grille Excel Aequo 3D remplie

4 Planification urbaine du quartier de Galgenbuck (ville de Baden, AG) Check-list «Interessenabwägung Nachhaltigkeit» (pesée des intérêts pour la durabilité)

Type de projet	Planification du quartier de Galgenbuck, Baden
Outil	Check-list «Interessenabwägung Nachhaltigkeit» (processus détaillé avec pesée des intérêts pour la durabilité, canton AG)
Description du projet	La planification du quartier de Galgenbuck est un projet pilote mené dans le cadre d'un projet applicable à tous les services, «Nachhaltige Verwaltungsführung» (gestion administrative durable). Le projet a pour objectif d'orienter le développement urbain selon les principes du développement durable. Autrement dit, il entend que l'aménagement du territoire soit envisagé plus largement qu'à travers le seul principe de l'«utilisation mesurée du sol», en y incluant sur un pied d'égalité la gestion des ressources économiques, naturelles et sociales. Il prévoit que l'on recherche un équilibre entre ces dimensions eu égard aux effets des interventions spatiales.
Finalité	Amélioration du projet et base de décision et de communication
Déroulement	<p>Mandat: le projet a été traité par un groupe de travail épaulé par les autorités et des experts, parallèlement à la préparation et à l'exécution du mandat d'étude. La check-list «Interessenabwägung Nachhaltigkeit» du canton d'Argovie, adaptée aux besoins de la planification, a été choisie comme outil d'optimisation du projet et de contrôle des résultats.</p> <p>Initiation: dans la phase de démarrage, on a précisé à la fois des domaines liés au processus et d'autres liés aux objectifs, assortis de critères correspondants. Les premiers ont principalement servi à concevoir l'organisation et le déroulement du processus. Les domaines et critères liés aux objectifs ont été utilisés pour assurer l'exhaustivité des tâches définies et les optimiser. La grille d'objectifs et de critères a été remise avec le programme aux trois équipes sélectionnées.</p> <p>Analyse: sur la base de la check-list et de la grille de critères, la pesée des intérêts a été effectuée après les première et deuxième réunions intermédiaires, ainsi qu'après la remise finale. Elle a ici surtout servi à contrôler l'exhaustivité des ébauches. Les résultats de l'évaluation finale ont été remis à la commission d'évaluation préalablement à la réunion finale.</p> <p>Critères liés au processus: il était essentiel d'intégrer au sein de la commission d'évaluation des compétences spécialisées dans les domaines économique, social et environnemental. De cette manière, la commission d'évaluation ne s'est pas concentrée uniquement sur des aspects d'urbanisme mais a pris en compte, dans la perspective du développement durable, des critères relevant des dimensions économique, sociale et écologique.</p> <p>Domaines liés aux objectifs:</p> <p><i>Domaine économique:</i> affectation conforme aux besoins, flexibilité et possibilité de procéder par étapes, site attrayant pour le logement, finances de la ville de Baden</p> <p><i>Domaine social:</i> idée de base du développement, approche urbanistique, offre de logements et affectations complémentaires, santé, bien-être et sécurité, histoire et archéologie, formation et culture, transports et mobilité</p> <p><i>Domaine environnemental:</i> utilisation de ressources, consommation énergétique, émissions, biotopes, nature et paysage, agriculture et forêt.</p> <p>Décision: une équipe a été chargée de la poursuite du projet (phase 2 à partir de l'été 2009). Il n'est pas nécessaire d'adapter les objectifs fixés.</p> <p>Effets positifs du projet: la mise en œuvre du contrôle de durabilité a</p>
Résultats	

Communication	<p>offre une perspective globale systématique recouvrant les dimensions économique, sociale et environnementale. Tous les critères et les évaluations des parties prenantes ont été présentés de manière transparente. Le processus a fait ses preuves dans la phase de préparation et a contribué de manière déterminante à optimiser la définition des tâches, à formuler les critères d'évaluation et à concevoir le processus de planification. Au fil du processus, des redondances sont apparues au niveau des critères d'évaluation et elles ont dû être revues dans la phase de planification suivante.</p> <p>La définition claire des tâches et la communication préalable des critères ont permis d'éviter que la pesée des intérêts ne connaisse de graves lacunes ou des carences parmi les contributions des équipes.</p> <p>Effets négatifs du projet: l'évaluation s'appuie sur un argumentaire exposé verbalement.</p> <p>Pour des raisons de forme et d'organisation, il n'était pas possible d'intégrer plus directement la pesée des intérêts pour la durabilité dans les délibérations de la commission d'évaluation. C'est en principe possible, sous réserve des règlements de la SIA relatifs à la concurrence. Mais cela complique le déroulement du processus d'évaluation.</p> <p>La communication relative à l'ensemble du projet de planification du quartier de Galgenbuck et destinée aux différentes parties intéressées était axée sur le développement durable.</p>
Facteurs de réussite	Soutien politique (mandat), compétences spécialisées, caractère systématique, large perspective.
Difficultés	Ressources (temps et spécialistes), charge de travail, adaptation nécessaire de l'outil
Appréciation générale	Positive dans l'ensemble: définition claire des tâches avec des critères, déroulement structuré du processus, bonne base pour la communication destinée aux autorités et au public
Réalisation	2008, ville de Baden
Ressources	Mandat d'étude (coûts externes) CHF 350 000, dont CHF 25 000 pour l'évaluation de la durabilité. En interne, près de 10% de charge de travail en plus pour la direction de projet (administration)
Contact	Ville de Baden, Entwicklungsplanung Wladimir Gorko, tél. 056 200 82 90
Documents annexes	Rapport de la commission d'évaluation, octobre 2008, www.baden.ch/xml_1/internet/de/application/d1/d20/f868.cfm Hochparterre, Wettbewerbe, n° 2/2009, www.hochparterre-schweiz.ch/wettbewerbe/&page=2

5 Valorisation des déchets organiques (canton de Bâle-Campagne) – boussole du développement durable

Type de projet	Evaluation de variantes portant sur différents modes de valorisation des déchets organiques
Outil	Boussole bernoise du développement durable pour la comparaison de variantes (analyse et grille d'évaluation)
Description du projet	En raison d'interventions parlementaires dans les cantons de BS et de BL exigeant que soit privilégiée la valorisation des déchets verts dans des installations de fermentation, il s'agissait de déterminer laquelle des alternatives de valorisation – compostage décentralisé, compostage centralisé, incinération dans l'UIOM ou fermentation – pouvait contribuer le plus au développement durable au niveau cantonal. L'évaluation de durabilité des variantes de valorisation fournit une base décisionnelle à l'administration et aux instances politiques.
Finalité	Elaboration des bases décisionnelles pour répondre aux interventions parlementaires.
Déroulement	<p>Mandat: suite à une décision du Conseil-exécutif du canton de BL, les projets pertinents doivent être soumis à une évaluation de durabilité. Dans le cas présent, c'est le service du développement durable au sein de l'office de la protection de l'environnement et de l'énergie du canton de BL qui a souhaité l'évaluation.</p> <p>Initiation: six spécialistes des services administratifs de l'énergie, de la gestion des déchets, de la protection des sols et du développement durable des offices de la protection de l'environnement des cantons de BL et de BS ont procédé ensemble à l'évaluation comparative de durabilité. Ont été comparées la situation actuelle et la situation future, dans une dizaine d'années, après promotion ou régulation au profit des modes de valorisation considérés.</p> <p>Analyse: l'analyse a été effectuée par l'équipe en une demi-journée à l'aide de la boussole du développement durable (version pour la comparaison de variantes). Chaque variante a été évaluée individuellement, mais en lien avec les autres variantes.</p> <p>Décision: aucune méthode de valorisation ne peut à elle seule être qualifiée de voie royale. Chacun des modes de valorisation a des effets positifs et négatifs qui se compensent en grande partie. Pour disposer d'une base décisionnelle, les instances communales et cantonales et les investisseurs doivent s'appuyer sur des considérations écologiques approfondies (bilan écologique) ou déterminer la voie à privilégier en fonction d'objectifs et stratégies supérieurs, mais aussi établir précisément les volumes et les coûts (transport, valorisation).</p>
Résultats	Effets positifs et négatifs du projet: selon la variante, un effet peut être plus ou moins positif ou négatif. Pour ce qui est des objectifs, les aspects pertinents à prendre en considération sont les investissements, les coûts d'exploitation, les modes de transport, les emplois, la dépense en énergie et en temps pour la collecte des déchets, la production d'énergie, les synergies avec d'autres modes de valorisation des déchets et les nuisances olfactives.
Communication	Les résultats de l'évaluation ont été mis à la disposition des services cantonaux spécialisés impliqués sous forme d'un rapport bref et ils ont été inclus dans la réponse aux interventions.

Facteurs de réussite	Il est très utile d'avoir pu déterminer que, du point de vue du développement durable, les différentes méthodes de valorisation des déchets organiques affichent des bilans similaires et que différentes solutions peuvent être choisies en fonction de la situation locale. La démarche commune aux cantons de BS et de BL a été judicieuse.
Difficultés	Dans le cas présent, l'évaluation de la durabilité n'apporte pas de résultat tranché, ce qui n'est pas imputable à la méthode employée, mais à la nature de la question. Il convient de recourir en plus à des méthodes d'évaluation plus fines.
Appréciation générale	Il s'agit d'une évaluation de durabilité judicieuse et utile qui apporte de nouvelles informations utilisables.
Réalisation	2008, office cantonal de la protection de l'environnement et de l'énergie de BL et office cantonal de l'environnement et de l'énergie de BS, coordination par le service du développement durable de BL
Ressources	6 personnes ont rassemblé des documents préparatoires, ont réalisé l'évaluation en une demi-journée et se sont ensuite concertées pour l'analyse.
Contact:	Thomas Ilg Office de la protection de l'environnement et l'énergie Développement durable/communication thomas.ilg@bl.ch
Documents annexes	Interprétation de l'audit de durabilité du 14 octobre 2008 Tableau Excel – rapport abrégé